## **CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016**

## **NOCTURNES LITTERAIRES 2016**

CONTRIBUTION DE Michel LE MESTRALLAN et Thierry LE FLOCH

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Toute initiative en faveur de la lecture serait bonne à prendre. Pour autant, nous disposons avec l'opération que vous proposez d'une année de recul et le bilan n'est pas satisfaisant.

Contrairement à ce qui est écrit au paragraphe 2, elle fut un fiasco. La pluie était bien présente mais les auteurs étaient très peu nombreux et, si leur qualité et leur travail n'est pas en cause, les auteurs à dimension nationale, annoncés dans la convention, dans cette assemblée et dans la presse, n'étaient pas à Lomener.

D'ailleurs, Pourquoi le repli possible en cas d'intempérie, prévu dans la convention, n'a pas été mis en œuvre ?

Nous retrouvons cette proposition de convention dans les mêmes termes que ceux de 2015.

Vous nous évoquiez d'ailleurs le fait qu'elle n'avait pas vocation à être renouvelée.

Les travers de cette opération restent les mêmes :

- Nous sommes toujours dans une opération « hors-sol » avec ou sans la présence de la librairie « sillage » que vous avez eu, je l'espère, l'intelligence d'associer; pas de contribution de la médiathèque, pas de préparation, pas de contributions des auteurs avant et après.
- Toujours pas de partenariat avec les 4 communes voisines dont vous nous évoquiez l'existence à l'occasion de la mise en place de l'opération l'an dernier
- Une seule maison d'édition, Gallimard, est présente. Les ploemeurois n'ont pas une opération ouverte mais bien fermée, à l'avantage de cette seule maison d'édition, quelles que soient les qualités de celles-ci.
- Les conditions d'accueil des auteurs sur le site rendaient tout dialogue bien difficile. L'espace était très limité, les dialogues se chevauchaient. Aucune disposition n'avait été prise pour remédier aux problèmes soulevés par la pluie.

Plus grave, vous avez l'an dernier opposé le salon du livre-jeunesse du pays de Lorient à cette initiative en sachant que ces 2 événements « ne jouaient pas du tout dans la même cour »

A mes remarques vous avez voulu me rassurer en me faisant savoir que, même sans contribution et adhésion de la ville, les enfants ploemeurois pourraient se rendre à Lorient. En effet, parents et enseignants ont, pour certains, pris la décision de conduire les enfants au salon, sans bénéficier pour autant d'une série de prestations associées ce qui en faisait une grande partie de la valeur et parfois en devant payer pour s'y rendre. Les conséquences de vos choix ne sont pas satisfaisantes pour les enfants et leurs familles.

A l'heure de la signature par la ville de la convention avec l'UNICEF, M. Le Maire, revenez sur votre décision et faites que Ploemeur adhère à nouveau au salon du livre jeunesse du pays de Lorient.

En tout état de cause, la signature, sans changements, d'une convention non respectée ne peut obtenir notre agrément.